

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE OUISTREHAM

**EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 12 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 mai à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 mai, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAILL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUEDE, Paul BESOMBES, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Isabelle VILLEY DESMESERETS, Nicolas FRENOD, Marie LE BAS, Alexandre LAVENANT, Lucie TOLMAIS, Marc GENARD, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Christophe GSELL

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Assemblées et intercommunalité :

GESTION DES ASSEMBLEES – COMMISSIONS OBLIGATOIRES - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA CDSP

DL20250512_02

Présents : 28

Pouvoirs :

Abstentions :

Suffrages exprimés : 28

Pour : 28

Contre :

Rapporteur : Le Maire

L'article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT), modifié par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, définit la CDSP et encadre ses modalités de composition, d'élection et de fonctionnement.

Par délibération DEL20200602_03A3 du 2/06/2020 (modifiée par DEL20220613_02 du 13/06/2022 et DEL20231002_01B du 2/10/2023), M. Tolos a été désigné suppléant à la commission. La liste 3 sur laquelle il avait été élu étant épuisée, il ne sera pas remplacé, considérant que le nombre de suppléants restant permet de pourvoir au remplacement de titulaires et de garantir le respect du principe du pluralisme.

Etat des listes présentées en 2020 (pour rappel):

	Liste 1	Liste 3
rang	Rassembler Ouistreham	Notre parti c'est notre ville
1	R. CHAUVOIS	R. PUJOL
2	JY. MESLÉ	P. BESOMBES
3	Pat. CHRETIEN (dém.)	S. POLEYN
4	P. SEGAUD CASTEX	S. MIRALLES
5		B. PINON
6		F. TOLOS (dcd.04/04/2025)
7		J. CLEMENT-LEFRANÇOIS
8		F. LHONNEUR (dém.20/09/2023)
9		C. GSELL
10		F. PELLERIN

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE de la nouvelle composition de la CDSP comme suit :

CDSP		
Président : l'autorité habilitée à signer les marchés publics concernés ou son représentant		
titulaires	suppléants	liste
R. PUJOL	J. CLEMENT-LEFRANÇOIS	3
S. POLEYN	C. GSELL	3
S. MIRALLES	F. PELLERIN	3
B. PINON		3
R. CHAUVOIS	JY. MESLÉ	1

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

Pour LE MAIRE empêché,

La 1^{ère} adjointe



Catherine LECHEVALLIER



Transmis en préfecture le
Affiché/notifié le
Certifié exécutoire.